

**ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS  
SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG**

**AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS**  
 (à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)

**LOCALISATION DU CHANTIER (Joindre un plan)**

Rue : GAMBETTA n° : 32 tronçon : .....

**NATURE DES TRAVAUX**

*Reprise de 2 échantillons de gilles avalins sur le réseau principal.  
Travaux réalisés en période scolaire afin de ne pas occasionner de gênes lors du ramassage par bus*

Travaux exécutés par une entreprise  
 Permission de voirie : N° : ..... Date : .....  
 Travaux exécutés en régie par les services de la ville de Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle Sud  
 Service : .....

**PERIODE PREVUE (inférieure à 1 semaine)**

Du : 02/05/18 Au : 04/05/18

**MODE D'EXPLOITATION**

TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF)
Limitation de vitesse	X		
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécie	X		
Alternat inférieur à 100 m	X		
B15/C18	X		
K10	X		
Feux tricolores	X		

**CONTACT ENTREPRISE**

Nom et adresse de l'entreprise : KARCHER TP 4, Rue du Dr SCHWEITZER 67320 DRULINGEN  
 Personne responsable du chantier : M. Michel MATHIEU  
 Téléphone de permanence chantier 24h/24 : 06 86 16 67 19

Maître d'œuvre / d'ouvrage : CCS MS

Date : 16/04/18

Signature / cachet

**Michaël SCHLOTT**

Chef du Service exploitation  
Assainissement collectif

Entreprise : KARCHER TP

Date : 16/04/18

Signature / cachet

**KARCHER S.A.S.**  
4, rue du Docteur Schweitzer  
67320 DRULINGEN  
Tél: 03-88-00-60-40

Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

Oui  Oui, avec les restrictions suivantes  Non, au motif suivant :  
 Aucune permission de voirie n'est délivrée  
 Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique  
 Autre :

A Sarrebourg, le 17/04/2018.....

Signature / cachet



Pour le Maire  
L'adjoint délégué

*[Signature]*  
**Roland KLEIN**